

TARIFS PUBLICITAIRES

LA PRESSE

NOMBRE DE PAGES	8 ZONES OU MOINS	9 ZONES ET PLUS
Jusqu'à 36 pages	83 \$/mille	79 \$/mille
Plus de 36 pages	Disponible sur demande	Disponible sur demande

Frais exigibles pour distribution de moins de 50 000 exemplaires du lundi au vendredi : 3 850 \$; de moins de 100 000 exemplaires le samedi : 8 100 \$

leSoleil **Le Nouvelliste** **LeDroit**

La Tribune **LeQuotidien** **PROGRES** **La Voix de l'Est**

Jusqu'à 36 pages : 79 \$/mille

Plus de 36 pages : Disponible sur demande

Frais minimum exigibles pour *Le Soleil* : 2 850 \$

Ces tarifs publicitaires sont également soumis aux conditions et dispositions inscrites sur la carte de tarifs publicitaires de la publicité générale de Gesca Ventes Média, numéro 35.

CONTRATS

FRÉQUENCE	4 à 11	12 à 25	26 à 51	52 et plus
ESCOMPTE	5 %	10 %	15 %	25 %

IMPORTANT

AUTRES FRAIS EXIGIBLES

Frais de courtage publicitaire : 55 % additionnel. Magazine : 161\$/mille, frais minimum de 8 050 \$. Gesca Vente Média se dégage de toute responsabilité dans le cas où les encarts livrés ne respecteraient pas les exigences et spécifications de ce document. Des **frais supplémentaires d'encartage** de 18\$/mille ou 900\$ minimum seront facturés s'il y a non-respect des exigences techniques. Tous les encarts livrés sans préavis, de même que tous les encarts mal identifiés pourront être refusés et/ou distribués à une date ultérieure.

PRODUITS SPÉCIFIQUES

Pour obtenir les exigences techniques des encarts distinctifs (autocollants, sacs et autres), veuillez vous adresser à votre représentant publicitaire. Les encarts « accordéon » (en forme de Z) ou emballés dans des sacs en plastique ne peuvent être traités.

Certains encarts publicitaires doivent porter la mention « Reportage publicitaire ». Veuillez communiquer avec votre représentant publicitaire.

SURPLUS

Tous les surplus d'encarts seront acheminés au recyclage le matin de la distribution, à moins d'avis contraire du représentant publicitaire.

FORMAT

Type de papier :	newsprint ou glacé
Épaisseur minimale d'une feuille :	0,0125 cm (0,005 po)
Épaisseur maximale d'une feuille :	0,050 cm (0,020 po)
Épaisseur maximale d'un encart :	0,95 cm (0,375 po = 3/8 po)
Épaisseur maximale d'un encart broché :	l'épaisseur totale de toutes les pages doit être supérieure à l'épaisseur de la broche.
Format minimum :	Largeur : 17,8 cm (7 po) Hauteur : 12,7 cm (5 po)

EXIGENCES TECHNIQUES

JOURS DE DISTRIBUTION

	LA PRESSE	leSoleil	Le Nouvelliste	LeDroit	La Tribune	LeQuotidien	PROGRES	La Voix de l'Est
Dimanche		●					●	
Lundi	●	●	●	●	●			●
Mardi	●	●	●	●	●	●		●
Mercredi	●	●	●	●	●			●
Jeudi	●	●	●	●	●	●		●
Vendredi	●	●	●	●	●			●
Samedi	●	●	●	●	●	●		●

ADRESSES DE LIVRAISON

LA PRESSE

Transcontinental Métropolitain / La Presse
12300, boul. Métropolitain Est, Montréal Qc H1B 5Y2
Quais 24 et 25 (se présenter à la porte 20-B)
514 640-1840

leSoleil

Transcontinental de la Capitale / Section imprimés publicitaires
5000, rue Hugues-Randoin, Québec Qc G2C 2B4
Prenez rendez-vous au 418 840-5005, poste 227

Le Nouvelliste

Transcontinental TR OFFSET
1850, rue Bellefeuille, Trois-Rivières Qc G9A 3Y2
819-376-2501

LeDroit

Transcontinental Qualimax
130, rue Adrien-Robert, Gatineau Qc J8Y 3S2
Prenez rendez-vous au 819 777-6045, poste 29

La Tribune La Voix de l'Est

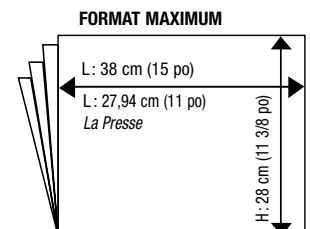
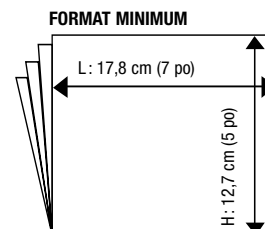
La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke Qc J1K 2X8
819 564-5458 ou 819 564-5472

LeQuotidien PROGRES

Le Quotidien / Progrès-Dimanche
1051, boul. Talbot, Chicoutimi Qc G7H 5C1
418 690-8837

En vigueur le 11 août 2009

Format maximum* :	Largeur : 38 cm (15 po)
	Hauteur : 28 cm (11 3/8 po)
*Sauf pour <i>La Presse</i> :	Largeur : 27,94 cm (11 po)
	Hauteur : 28 cm (11 3/8 po)



IDENTIFICATION / LIVRAISON

Chaque palette ou boîte devra porter une étiquette sur deux faces indiquant : le nom du journal ; la date de publication ; le nom de l'annonceur et le nom de l'encart ; le nombre total de copies envoyées ; le nombre de copies sur chaque palette ou dans chaque boîte.

HEURES DE LIVRAISON

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

PRÉPARATION POUR LA LIVRAISON

Les encarts devront être plats et, s'ils sont pliés, le pli devra être régulier et ne pas gondoler. Les plis devront être en bon état et bien protégés sans coins roulés. Il ne devra pas y avoir de papier fripé ni d'autres irrégularités.

ENCARTAGE PAR PROCÉDÉ MÉCANIQUE

LA PRESSE leSoleil LeDroit

LIVRAISON SUR DES PALETTES

EMPILAGE

Les encarts ne doivent pas être attachés mais ils devront être empilés dans le même sens (ne pas les entrecroiser) de façon compacte en mains de 4 pouces minimum.

Les mains pourront toutefois être entrecroisées sans espace entre les paquets. Des feuilles de carton devront être utilisées pour séparer chaque rangée de 3 mains.

PALETTES

Dimensions minimales des palettes : 102 cm x 117 cm (40 po x 46 po)
Dimensions maximales des palettes : 107 cm x 122 cm (42 po x 48 po)
Poids maximal de la charge : 908 kg (2 000 lb)

Dans le cas de palettes de bois, le dessus devra obligatoirement être de dimensions identiques à celles de la base. Un recouvrement de protection devra obligatoirement être placé sur la palette avant l'empilage et un autre avant la pose du couvercle sur la pile.

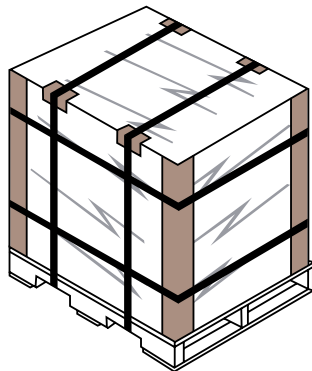
Des protecteurs de carton devront être placés à chaque coin et rebord de la pile d'encarts.

Les emballages de polythène sont acceptables, pourvu qu'ils respectent les exigences qui précèdent et que la pile d'encarts soit recouverte d'un couvercle en bois de dimensions égales à la base de la palette.

LIVRAISON DANS DES BOÎTES

Les encarts ne doivent pas être attachés et devront tous être empilés dans le même sens (ne pas entrecroiser).

Les encarts devront être empilés de façon à ce qu'ils ne s'entremêlent pas : un carton devra être placé entre les colonnes et l'espace superflu sera rembourré avec du papier. Le poids d'une boîte ne devra pas excéder 18 kg (40 lb).



HEURES DE TOMBÉE

Jour de distribution	Tombée de réservation	Tombée de livraison
Dimanche	À 17h le vendredi 9 jours précédant le dimanche de publication	Le mercredi précédant la publication avant 16h
Lundi Mardi Mercredi	À 12h le vendredi précédant la semaine de publication	Le vendredi précédant la publication avant 16h
Jeudi	À 12h le vendredi précédant la semaine de publication	Le lundi précédant la publication avant 16h
Vendredi Samedi	À 16h le vendredi précédant la semaine de publication	Le lundi précédant la publication avant 16h

ENCARTAGE PAR PROCÉDÉ MANUEL

Le Nouvelliste La Tribune LeQuotidien PROGRES dimanche La Voix de l'Est

LIVRAISON SUR DES PALETTES

EMPILAGE

Les encarts doivent être attachés en mains de 4 à 8 pouces et empilés de façon compacte.

PALETTES

Dimensions minimales des palettes : 102 cm x 117 cm (40 po x 46 po)
Dimensions maximales des palettes : 107 cm x 122 cm (42 po x 48 po)
Poids maximal de la charge : 908 kg (2 000 lb)

Dans le cas de palettes de bois, le dessus devra obligatoirement être de dimensions identiques à celles de la base. Un recouvrement de protection devra obligatoirement être placé sur la palette avant l'empilage et un autre avant la pose du couvercle sur la pile.

Des protecteurs de carton devront être placés à chaque coin et rebord de la pile d'encarts.

Les emballages de polythène sont acceptables, pourvu qu'ils respectent les exigences qui précèdent et que la pile d'encarts soit recouverte d'un couvercle en bois de dimensions égales à la base de la palette.

LIVRAISON DANS DES BOÎTES

Les encarts ne doivent pas être attachés et devront tous être empilés dans le même sens (ne pas entrecroiser).

Les encarts devront être empilés de façon à ce qu'ils ne s'entremêlent pas : un carton devra être placé entre les colonnes et l'espace superflu sera rembourré avec du papier. Le poids d'une boîte ne devra pas excéder 18 kg (40 lb).

